Mouvement massif des agents
de la Direction des Affaires Culturelles de Guadeloupe

La Gréve comme moyen d'action est peu usitée dans les services déconcentrés et pourtant, les agents de la DAC Guadeloupe se sont massivement mis en grève le 31 mars 2026 (voir le communiqué précédent).

Après une assemblée générale où grévistes comme non grévistes se sont accordés sur l'état des lieux, l'ensemble des agents ont pu profiter de la présence du Secrétaire général par intérim du ministère de la Culture et de la Directrice de la coordination et de l'action territoriale, justement en tournée dans les Antilles.

Les sujets suivants ont pu être abordés avec sérénité et en toute franchise :

-le fait de perdre un poste au profit de la création d'une nouvelle préfecture de plein exercice à Saint-Martin et Saint-Barthélemy,
-l'absence de délégation de signature,
-les attentes sur les postes vacants,
-le suivi et des rectificatifs dans les évolutions de carrière,
-la question des budgets avec -50 % sur le budget des monuments historiques,
-les surcharges de travail et la souffrance au travail issus en grande partie à l'ancien Directeur.

Sur tous ces sujets, **le SG du ministère, la DCAT et le DAC se sont engagés** à trouver des réponses satisfaisantes rapidement.

Les agents sont ensuite allés déposer leurs revendications en préfecture. Le tout s'est fait avec une bonne couverture médiatique (voir le JT Franceinfo de Guadeloupe).

Nous espérons que les agents aient bien été entendus et que les attentes soient satisfaites

Pour un travail serein et collectif à la DAC Guadeloupe au service du ministère de la Culture

Le 7 avril 2026